

Le Grazacois

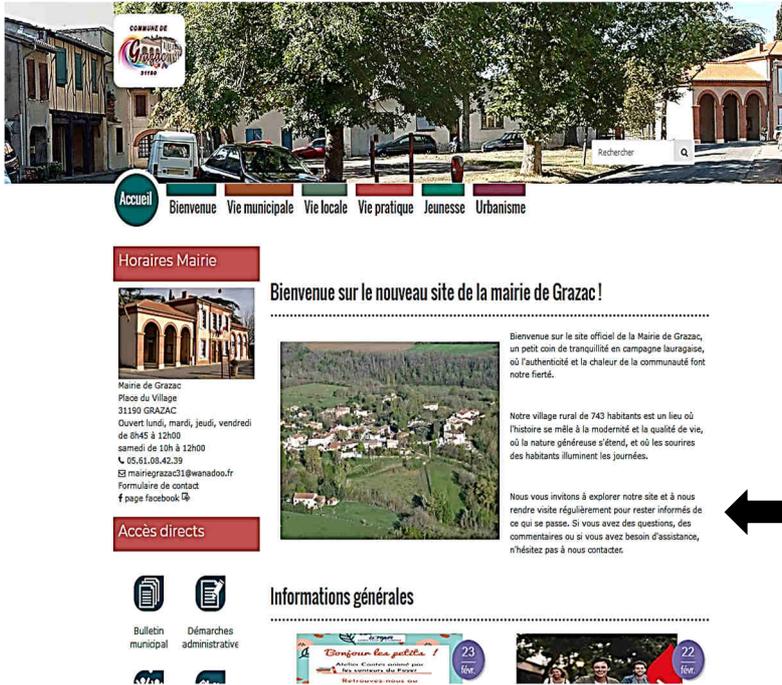


SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------|----------------|
| Actualités | page 2 |
| Le mot du Maire | page 3 |
| L'évènement du mois | page 4 |
| Vie municipale | page 5 |
| Travaux et inaugurations | page 10 |
| La Vie à Grazac | page 17 |
| Etat civil | page 34 |
| Au-delà de Grazac | page 35 |
| Informations utiles | page 38 |



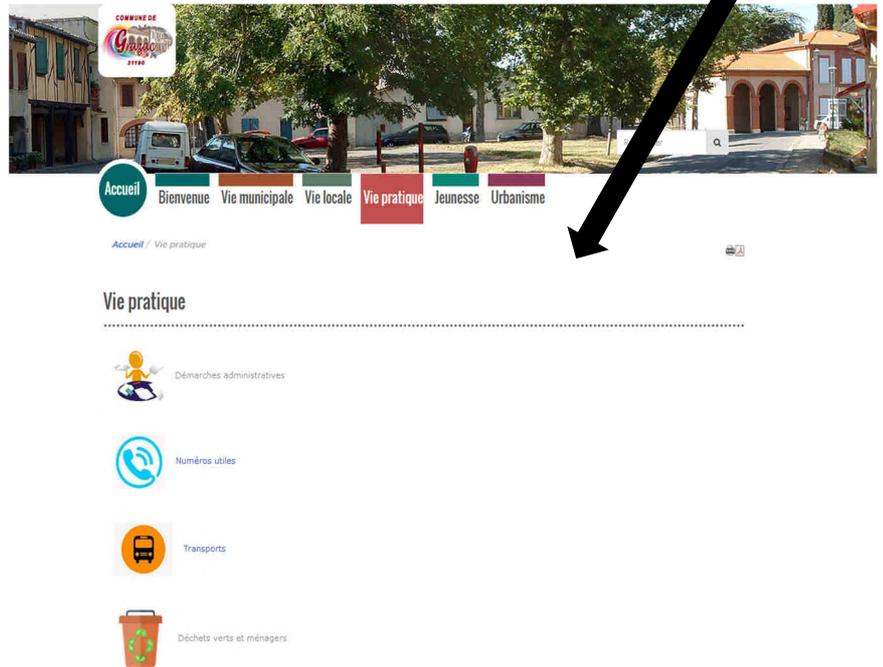
NOUVEAU SITE INTERNET DE GRAZAC : <https://www.mairie-grazac31.fr>



Depuis le 1^{er} décembre 2023, Grazac c'est doté d'un nouveau site internet. Plus moderne, avec des interfaces plus simples à utiliser, donc plus convivial. Vous y trouverez les toutes dernières informations de la commune, et aussi de nombreux liens pour vos démarches administratives, demande de permis, documents pour cession de véhicule, carte grise etc.

N'hésitez pas à nous remonter vos remarques et propositions pour l'améliorer.

L'ancien site internet de Grazac va être arrêté d'ici à la fin de l'année. Si vous avez des articles anciens qui vous ont intéressé, vous pouvez les télécharger, et les conserver dans vos archives. Ci-dessous, la page d'accueil de l'ancien site qui vous propose deux options, l'ancien ou le nouveau site.



Nouveau site de Grazac





Grazacoises et Grazacois,
Chers administrés(es) et amis(es),
Nous voilà au 2/3 d'un mandat territorial municipal, avec 100% des projets engagés, et pratiquement tout livrable dès 2024.

Alors un petit tour d'horizon des réalisations, des encouragements, mais aussi d'échecs ayant impacté 2023.

Tout d'abord ce qui nous aura quelque peu fâchés et mis en colère ;

Le réseau de chaleur ne verra pas le jour - Après 3 ans d'études diverses et variées prouvant l'opportunité et faisabilité de ce projet, rappelez-vous, nous confions ce sujet au SDEHG. En effet ce syndicat en a la compétence et devait être « maître d'ouvrage ».

Nous lui avons cédé et acté toutes les conventions d'occupation du domaine public. Tous les partenaires, le Syndicat du Rieutarel, ALTEAL et nous même, tous étions d'accord pour réaliser ces ouvrages et modèle d'exploitation... et bien, au bout de 3 ans d'instruction, l'administration et sa paperasse interminable auront eu raison de tous nos efforts... le réseau de chaleur ne se fera pas à Grazac.

Autre échec de moindre importance : 1001 cafés. Nous y avons cru ; nous pensions que cette association de renommée Européenne aurait pu nous accompagner... Nous sommes quand même allés jusqu'à faire une assemblée publique, et puis là aussi, patatras. Demande d'abonnement, prestations payantes... Demande de prise d'intérêts voire transfert d'immobilier... Mais où va-t-on ? alors tant pis, nous reprenons les affaires en mains. Mais comme on dit, faisons de nos échecs des forces... alors nous avons rebondi, les nouveaux gérants seront bien là sous peu.

Enfin, des tracasseries plus techniques d'implantation, d'organisation architecturale et paysagère de l'ensemble porté par ALTEAL – le maître d'œuvre n'aura, à nos yeux, pas été dans la bienveillance que nous lui accordions. Mais ALTEAL Maître d'Ouvrage, a pris les choses en mains et un certain « redressement » s'est de suite exercé, et le projet, dans son ensemble, reste des plus positifs et ambitieux pour notre collectivité.

Mais de belles choses ont aussi égrainé cette année 2023 ; vous avez pu en découvrir dans la précédente édition et quelques autres ici. Citons principalement : **Sonorisation de l'Eglise – le programme de rénovation "LED - Haute-Garonne 2026 +"** le **Marché public de réhabilitation de la maison de village, le PC déposé et obtenu, l'acquisition du bâtiment « ORANGE » situé Rte de CAUJAC - des travaux de POOL routier : - chicane d'ilots béton Rte d'Esperce, Réfection du chemin de la Craste, Chemin du Rieutarel, et des travaux plus structurants dont les 22 logements de ALTEAL en cours de réalisation, l'agrandissement de l'école maternelle qui peut accueillir 85 enfants sur 3 classes. Mais encore l'aire de loisirs qui a subi un rafraîchissement, nouveaux équipements et plantations. Enfin, des ouvrages en cours de réalisation ou de livraison : Réhabilitation du Restaurant, convention de transfert dans le domaine public du lotissement CŒUR DE NATURE... Mais encore la construction et mise en place d'un abri bus au carrefour en bas de Grazac, pour les enfants du quartier « Souleilla de Loumaing » qui vont au collège. Et soulignons-le, c'est un collectif de citoyens qui a pris en charge ces derniers travaux d'intérêt généraux. Voilà pour l'essentiel qui nous semble réussi.**

Chacun peut le constater, Grazac reste une commune très accueillante même si certains expriment un certain agacement face à l'urbanisation importante de ces dernières années... Mais je l'ai déjà exprimé et le répète ici : **Grazac se devait de se donner les moyens d'exister dans la durée, de continuer à justifier ses équipements scolaires et autres structures publiques... et les objectifs sont là atteints et posés pour le long terme. La pause attendue arrive.**

Vous me connaissez, je ne peux clore mon édito sans élargir mon propos au contexte plus large. **Aujourd'hui je tiens à vous interpeler sur la nécessité de voter aux élections Européennes qui se tiendront le 9 juin 2024.** A l'heure où la panthéonisation de Monsieur Manouchian et ses frères d'armes nous rappellent l'histoire de notre beau pays, de sa diversité humaine qui s'est battue jusqu'à en mourir contre un nationalisme alors tout puissant, puisque occupant presque toute l'Europe politique et géographique, et dont l'objectif premier était devenu d'éradiquer toute diversité : religieuse, politique, idéologique et alors n'évoquons même pas les diversités ethniques et autres cultures...

Aujourd'hui notre choix reste de **choisir entre : continuer l'histoire dans la mémoire des vainqueurs qui ont fait notre Europe, nos libertés, nos droits et libertés de parole et d'action jusqu'aux désaccords puissants que nous pouvons exprimer... ou, en face, les représentants de cette résurgence nauséabonde des rescapés nazillons et autres nationalistes qui nous appellent au repli sur soi, à la négation des crimes de guerre et contre l'humanité, l'antisémitisme n'étant qu'un des volets des plus barbares...** Mais avec une posture et un angélisme complètement déconcertant fait de mensonges et manipulations en tout genre. N'oublions jamais d'où ils viennent : le FN fut créé en 1972 par un certain Jean-Marie Le Pen, Président du FN et Pierre Bousquet, ancien Waffen-SS, trésorier... Nous avons donc un choix très clair : Manouchian et la liberté qu'avec ses camarades nous ont offert ou les héritiers de leurs tortionnaires... 80 ans d'histoire peuvent alors disparaître. Au-delà, ne désertez pas l'isoloir, ce serait accepter la défaite sans avoir à se battre, parce que **la Démocratie c'est avant tout le droit de se battre, il suffit de l'utiliser.**

Permettez que je conclue ici mon propos en vous souhaitant une très bonne et belle année 2024.

Michel ZDAN, Le Maire.

L'évènement du mois

LE 7 PLACE DU VILLAGE : BAR / RESTAURANT / MULTI-SERVICES... UNE RÉOUVERTURE TANT ATTENDUE !!!

Le mot de Steeve et Karine, nouveaux gérants:

Originaire de la Région Picardie, nos vies se sont croisées dans la Région Toulousaine, suite à une mutation professionnelle.

Nos expériences professionnelles nous ont conduites à un changement de vie et notre souhait de travailler ensemble.

Nous avons donc eu l'opportunité de présenter notre projet aux élus de la Mairie de GRAZAC car nous souhaitons reprendre un commerce au cœur d'un village afin d'y retrouver une ambiance conviviale, simple, accessible et respectueuse, comme nous avons pu le vivre à l'époque.



Le but de notre projet est de réunir les habitants de GRAZAC autour d'un café ou autres activités (dépôt de pain et un petit coin épicerie à venir). Nous sommes là pour dynamiser la commune et vous accueillir dans la joie et la bonne humeur, nous serons à votre écoute pour adapter au mieux celui-ci.

A l'arrivée de belles journées, une terrasse vous attendra et nous mettrons également en place des soirées à thèmes le week-end, tapas, retransmission des évènements sportifs sur grand écran...

Nous sommes fiers et heureux d'avoir été choisi pour ce beau projet.

Nous tenions également à remercier les élus de nous avoir accordé leur confiance.

Steeve et Karine sont impatients de vous accueillir au Bar Restaurant « Le MaCam's ».

Ouverture prévue en Mars !

Conseils municipaux

**Tous les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site internet de Grazac : <https://www.mairie-grazac31.fr>
Rubrique "Comptes-rendus des conseils municipaux".**

Conseil Municipal du 02/06/2023 :

- 1/ Approbation des comptes-rendus des Conseils Municipaux du 31/03, du 06/04 et du 28/04.
- 2/ Convention de partenariat pour la publication de données ouvertes sur le portail OPEN DATA départemental.
- 3/ Mission géotechnique pour les travaux de réhabilitation et extension d'une ancienne maison de village.
- 4/ Remboursement frais avancés par Monsieur ZDAN chez fournisseur sans compte mairie, ni règlement par mandat administratif.
- 5/ Devis loisirs diffusion.
- 6/ Devis entreprise CESSSES TP.
- 7/ Devis remplacement PC portable Mairie.
- 8/ Fixation prix de location barnums.
- 9/ Recours suite à un refus de permis de construire.
- 10/ Question et informations diverses :
 - Devis achat chaises + tables pour salle polyvalente,
 - Lecture de la circulaire préfectorale concernant des modalités et conséquences des démissions volontaire des élus locaux,
 - Lecture du communiqué de M. MAGNE de 1000 cafés,
 - Présentation du plan définitif du cimetière du Rieutarel : les nouvelles concessions devront être attribuées à partir du fond du cimetière.

Conseil Municipal du 30/06/2023

- 1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02/06.
- 2/ Proposition de Mr FLERET pour l'achat d'une parcelle.
- 3/ Reprise de la révision du PLU.
- 4/ Créance éteinte liquidation judiciaire de la société MATVAL&CO.
- 5/ Convention de mise à disposition du personnel technique auprès du SDR pour les écoles.
- 6/ Analyse des candidatures de l'appel d'offre pour le marché « Réhabilitation du Restaurant » (lots attribués, lots en cours de procédure, état de subventions).
- 7/ Demande de Mme FORASTE pour l'attribution d'un emplacement pour le stationnement d'un taxi sur la commune.
- 8/ Nouveau plan de financement prévisionnel concernant la réhabilitation et l'extension de la maison du village sise 8 place du Village.
- 9/ Décision modificative N°2 ; révision des affectations de crédits.
- 10/ Coupure partielle de l'éclairage public entre 22H et 5H à l'aire de loisirs.
- 11/ Question et informations diverses :
 - Tenue d'une réunion qui vise à entretenir les meilleures relations entre le Comité des Fêtes et la Commune,
 - Bilan de la Fête de la musique : bon retour de la part des administrés présents et bonne organisation des organisateurs mais, il est fortement souligné par le Maire et les Adjoints(es), qu'il faut que tous les membres du

- conseil participent à cet évènement annuel ; la population nous y attend,
- Départ de Joël, enseignant à l'école maternelle, à la retraite : il organise un spectacle le 02/07/2023 et il espère que les élus de la Commune seront présents,
 - Monsieur le Maire sera absent lors de la manifestation du 14/07/2023, il laisse donc le soin au Conseil Municipal de se charger de son organisation et encadrement,
 - La caution pour les futurs prêts des barnums est fixée à 500 €.

Conseil Municipal du 07/07/2023 : reporté pour faute de quorum non atteint vu le délai de convocation trop restreint.

Conseil Municipal du 25/08/2023

- 1/ Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux du 30/06 et du 17/07.
- 2/ Proposition d'achat de la parcelle A 1408 par les administrés : Mr FLERET et Mme BOURGINE.
- 3/ Convention de transfert dans le domaine public communal des voies et équipements communs du lotissement CŒUR DE NATURE.
- 4/ Rénovation éclairage public dit « ++ » ; programme du SDEHG.
- 5/ Convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux.
- 6/ ALTEAL : numérotation et dénomination des voies et noms de résidences pour les 22 logements seniors place du Village ; sujet ajourné.
- 7/ CDG31 : couverture des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL.
- 8/ CDG31 : couverture des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC.
- 9/ Révision du PLU ; nécessité de relance de la procédure.
- 10/ Rénovation du coffret de commande d'éclairage public vétuste Poste route de Miremont – 6 BU 568.
- 11/ Remboursement de la facture NOCIVA à Mme MESPLES chez fournisseur sans compte mairie, ni règlement par mandat administratif.
- 12/ Prêt relais Subvention et FCTVA pour travaux de réhabilitation du Bar Commerce Restaurant
- 13/ Question et informations diverses :
 - L'inauguration de l'école maternelle et l'inauguration de l'aire de loisirs, en accord avec le bureau du Président du Département M. VINCINI, auront lieu le samedi 21 octobre 2023 au matin. Seront invités les principaux co-financiers (Etat, CAF, Région et Département).
 - La distribution de flyers pour la sécurité routière de la route de Caujac sera effectuée par Monsieur le Maire le 04 et le 05 septembre devant l'école, et la Présidente du SDR, Mme Elodie QUILLAUD à l'école de CAUJAC.
 - Cette année, c'est le Comité des Fêtes qui s'occupe intégralement de la fête du Village qui aura lieu du 01 au 03 septembre 2023.

- Le Woodland Festival 2023 est, pour raison d'intempéries annoncées, reporté du 26, 27 août au 09 et 10 septembre 2023.

Conseil Municipal du 06/10/2023

- 1/ Présentation d'un projet d'éolienne sur la Commune par Mr BODIN et Mr RAVOT de la société BayWa r.e. France.
- 2/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25/08/2023.
- 3/ ALTEAL : numérotation et dénominations de voies des logements séniors place du Village.
- 4/ ONF : proposition d'assiette coupe de bois 2024.
- 5/ SCOT : réflexion du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique).
- 6/ Demande d'alignement des parcelles A 383 et A 402 par Monsieur DELAY.
- 7/ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du SPEHA pour l'exercice 2022.
- 8/ FRELONS : Remboursement de la facture SARL DARDARD à la SCI DE MONTPEZAT.
- 9/ SACPA : proposition de renouvellement de contrat de prestations globales fourrière animal (voir avenant pour la stérilisation des animaux errants).
- 10/ SCI DE MONTPEZAT : demande de « reprise des espaces communs et installation dans le domaine public pour la tranche 2 du lotissement Domaine de Julia. »
- 11/ Décision modificative N°3
- 12/ Devis LOISIRS DIFFUSIONS : fourniture et pose de bordures béton à la zone fitness.
- 13/ SDEHG : coupure de nuit secteur aire de loisirs et atelier municipal.
- 14/ Devis pour le repas des Aînés du 20/01/2024.
- 15/ Questions et informations diverses :
 - Organisation du WOODLAND FESTIVAL : Le WOODLAND FESTIVAL ne pourra plus être organisé au mois de septembre car il génère trop de nuisance sonore. Il pourra toutefois avoir lieu sous réserve que le bruit cesse à 2H du matin. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, avec 10 voix pour, 1 voix contre et une abstention, se prononce pour une organisation du WOODLAND FESTIVAL avant le mois de septembre (la fête de Grazac devant clôturer la période estivale) et avec un arrêt du bruit à 2H du matin.

Conseil Municipal du 27/10/2023

- 1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05/10/2023.
- 2/ Créances éteintes « boulangerie Stéphane » pour un montant de 90 €.
- 3/ Décision modificative N° 4
- 4/ Devis pour la mission d'audit énergétique de la « Maison de Village ».
- 5/ Avenant 3 – Lot 7 travaux de réhabilitation du bar commerce.
- 6/ Remboursement frais avancés par Monsieur ZDAN chez fournisseur (« Le Bon Coin » sans compte mairie, ni règlement par mandat administratif.
- 7/ Convention d'occupation précaire entre ALTEAL et la Mairie.

- 8/ Devis réactualisé de la SARL TRAVAUX PUBLICS MARTY pour les travaux « chemin du Rieutarel ».
- 9/ Travaux de sécurisation du pont de la Mouillonne à Moulin d'Oren et décision modificative N° 4.
- 10/ Suites PAS / SCOT réunion du 09 octobre 2023.
- 11/ Diminution des participations du Syndicat du Rieutarel aux communes GRAZAC-ESPERCE-CAUJAC.
- 12/ Questions et informations diverses :
 - Syndicat des Côtéaux : Echanges des courriers.
 - La soirée du départ à la retraite de NEIL aura lieu le 03/11/2023 à 19H30.
 - Zones d'accélération des énergies renouvelables : inscription sur un site et cartographie des différents points : ce point est reporté au prochain Conseil Municipal.

Conseil Municipal du 24/11/2023

- 1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/10/2023.
- 2/ Note de synthèse du projet éolien – convention d'utilisation chemins et voies communales.
- 3/ Maquette financière pour création abri bus RD12 / RD28.
- 4/ Divers devis de matériels : DEVIS DE TARIERE HYDRAULIQUE - DEVIS POUR UNE TONDEUSE AUTOPORTEE A PLATEAU FRONTAL
- 5/ Devis entreprise DELONGVERT – Lot 7.
- 6/ Nouveau plan de financement « Maison de village »
- 7/ Demande d'alignement des parcelles n°402 / 383.
- 8/ Devis pour les arbres d'ornements.
- 9/ Zone d'accélération des énergies renouvelables.
- 10/ Décision modificative N° 5.
- 11/ Approbation de l'estimation et plans définitifs de l'APD (Maison de Village).
- 12/ Questions et informations diverses :
 - Une association d'Esperce a fait une demande pour le prêt d'une salle, afin d'y donner des cours de Tai-chi : la salle polyvalente va être proposée pour les jeudis soir.
 - Avancée des travaux Bar/Restaurant : les portes, les WC et les menuiseries ont été posées, ainsi que les panneaux photovoltaïques. L'enduit extérieur et la pose de la clôture est prévue pour la semaine du 27 novembre 2023. Les travaux avancent bien. Livraison prévue le 15 décembre 2023.
 - Candidature Bar/Restaurant : 3 candidatures ont été retenues. Une réunion aura lieu le 1er décembre 2023 et une rencontre avec les candidats le 4 décembre 2023. De nouvelles candidatures peuvent être déposées jusqu'à fin décembre.
 - Demande de subvention de l'association des Restos du Cœur : le budget 2023 est clôt, celle-ci sera présentée pour le budget 2024.
 - Situation du SIASC de Cintegabelle : la participation passera à 10 €/habitant. Soit 7470.00 € à prévoir au budget 2024.

Conseil Municipal du 15/12/2023

- 1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2023.
- 2/ LOT 1 : Avenants n° 4 et n° 5 au marché de travaux de réhabilitation / isolation / rénovation / accessibilité PMR du bar Commerce
- 3/ LOT 7 : Avenant n° 6 au marché de travaux de réhabilitation / isolation / rénovation / accessibilité PMR du bar Commerce
- 4/ Devis société VEELEC : Augmentation de la puissance sur les disjoncteurs de la salle polyvalente.
- 5/ PROJET délibération instaurant une prime pouvoir d'achat exceptionnelle.
- 6/ PROJET Convention de participation en Santé à effet du 01/04/2024 ».
- 7/ PROJET Convention de participation en Prévoyance à effet du 01/04/2024 ».
- 8/ Attribution tickets KADEOS aux employés.
- 9/ Délibération autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- 10/ Demande subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes.

- 11/ R Remboursement frais avancés par Monsieur LORRAIN chez fournisseur sans compte mairie, ni règlement par mandat administratif.
- 12/ Modification date de fin de chantier pour les travaux de réhabilitation, isolation, rénovation et accessibilité PMR du Bar Commerce.
- 13/ Nettoyage de fin de chantier du Bar Commerce.
- 14/ Soutien à l'amendement de la madame la Sénatrice Sylviane NOEL relatif à la « réduction des inégalités de dotations de base entre habitants des villes et des champs ».
- 15/ Remboursement frais avancés par Monsieur ZDAN Michel chez un fournisseur sans compte mairie.
- 16/ Décision Modificative n° 6.
- 17/ Décision modificative n° 7.
- 18/ Devis nettoyage vitre de la Salle Polyvalente.
- 19/ Devis plantations d'arbres à l'aire de loisirs.
- 20/ Questions et informations diverses:
 - EMILA : demande une mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente le 16 mars 2024 : le conseil municipal accepte.
 - Association TAI CHI : les cours auront lieu à la salle des conseils tous les jeudis soir à partir de 18h30 dès le 11 janvier 2024.

Départ à la retraite d'un agent dévoué...



Bonne retraite NEIL,

D'habitude ce sont les collègues de travail qui vous accompagnent et vous font la fête au travers d'un pot de départ... Hé bien avec Neil ça ne s'est pas passé comme ça.

Bien sûr ses collègues, Sandrine, Jessika et Marine étaient là, mais surtout Franck, le collègue du service technique et espaces verts...

Mais les élus aussi ne voulaient pas manquer de fêter son départ et surtout son droit à la retraite...

Et Neil voulant exprimer à tous comme une "reconnaissance" de l'avoir considéré des nôtres, il savait qu'il trouvait ici, à Grazac, l'écoute et la bienveillance.

Alors il nous a bien rendu toute sa gratitude et nous a fait un petit concert privé... Exceptionnel.

Merci Neil pour ton état d'esprit partagé pendant tous ces moments que tu as cultivé avec tes collègues et les élus, mais aussi la population qui, dans sa très grande majorité t'aura particulièrement appréciée.

Bienvenue Jessika



Neil, étant parti vers de nouvelles aventures (la retraite), aujourd'hui, c'est Jessika qui va le remplacer, et même si en « contrat aidé » et en période d'essai, déjà elle est au travail avec Franck.

Nous lui souhaitons la bienvenue et gageons qu'elle saura se faire apprécier des Grazacoises et Grazacois.

Rédaction du journal communal

Marie rejoint l'équipe de rédaction du journal communal « Le Grazacois », pour aider à rédiger les articles et faire la mise en page avant impression puis distribution. Elle participera également à la gestion du site internet de la commune



Bienvenue à Marine

Marine Laure Viot rejoint l'équipe des services municipaux en tant qu'Agent Administratif suite au départ de Ludivine. Marine et Sandrine se feront un plaisir de vous accueillir à la mairie de Grazac pour toute information.



Collectif sécheresse

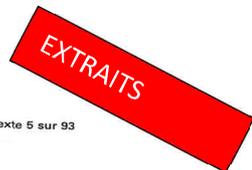
Le 6 décembre, à l'initiative d'un groupe de personnes dont les habitations ont été touchées par l'épisode de sécheresse, un "collectif sécheresse" a été créé. Une réunion s'est tenue en présence d'une trentaine de personnes touchées par le même phénomène.

Le but de cette réunion était de préparer un recours contre l'arrêté de la préfecture excluant Grazac de la zone de catastrophes naturelles, ce qui a pour effet immédiat d'exonérer les assurances de leurs obligations.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, il y a un document à remplir, et nous vous donnerons les coordonnées utiles pour rejoindre le collectif.

Plus nous serons nombreux plus nous aurons de chances d'être entendu.

Ci-dessous l'arrêté de la Préfecture.



septembre 2023

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 6 sur 93

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 23 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : IOME2318045A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministre de l'intérieur et des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6, D. 125-1 à D. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 29 juin 2023 par la commission interministérielle instituée par les articles L. 125-1-1 (II) et D. 125-3 et suivants du code des assurances,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté dans les conditions prévues par les articles L. 125-2 et D. 125-5-9 du code des assurances. Le nombre de ces constatations figure dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – La décision des ministres peut faire l'objet d'un recours administratif dans les conditions et les délais prévus par les articles L. 411-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et l'article D. 125-1-2 du code des assurances. Elle peut également être contestée devant le tribunal administratif territorialement compétent par les communes ayant sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision des ministres par le représentant de l'Etat dans le département, et par les autres personnes intéressées, dans un délai de deux mois courant à compter de la publication du présent arrêté.

Les documents administratifs préparatoires aux décisions de reconnaissance ou de non reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, sont communicables, sur demande, auprès du service déconcentré de l'Etat dans le département en charge de l'instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans les conditions prévues par l'article D. 125-1-1 du code des assurances.

Les communes qui ont déposé leur demande de reconnaissance de manière dématérialisée peuvent également accéder directement à l'ensemble des documents administratifs préparatoires en consultant leur demande dans l'application informatique iCatNat (<https://icatnat.interieur.gouv.fr>).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

EXTRAITS

| Département | Commune | Phénomène naturel | Date de début de la période de reconnaissance demandée | Date de fin de la période de reconnaissance demandée | Motivations de la décision |
|---------------|------------------------|--|--|--|--|
| Haute-Garonne | Gouzens | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Gragnague | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Grazac | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Labastide-Beauvoir | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Labastide-Clermont | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Labastide-Paumès | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Labastide-Saint-Sernin | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |
| Haute-Garonne | Lagarde | Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols | 01/01/2022 | 31/12/2022 | L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait. |

Travaux et inaugurations

Réhabilitation et modernisation de l'aire de loisirs

Samedi 21 octobre avait lieu l'inauguration de l'extension de l'école maternelle, et du réaménagement de l'aire de loisirs.

Les Élus, sous l'égide de Jean-Luc LORRAIN 1er adjoint depuis 6 ans, se sont penchés sur le réaménagement de tout l'espace, avec :

- Une partie pour les "grands" : tyrolienne, appareils fitness, circuit Bi-cross et pyramide spider
- Une partie pour les plus jeunes : l'aire de l'enfance, que nous avons adossée à l'école, afin que les enfants de la maternelle puissent en profiter durant les heures de récréations.



Ensuite tout l'équipement a été pensé afin que chacun puisse y trouver son bonheur. Et depuis que les travaux sont finis, on peut être fier du résultat, ce réaménagement satisfait tous les Grazaçoises et Grazaçois, ce lieu a trouvé ainsi tout son sens de convivialité et de rencontre entre les habitants.



Agrandissement de l'école maternelle

Samedi 21 Octobre

De gauche à droite : M. La Campagne (Maire d'Espérance), Madame Caroline Tempesta (Conseillère Régionale Occitanie), M. Christophe Demessance (adjoint au Maire de Grazac), Mme Elodie Quillaud (Présidente du SDR adjointe au Maire de Grazac), Madame Amandine Berges (directrice de l'école maternelle de Grazac), Monsieur Jean-Luc BLONDEL, Sous-Préfet de MURET, M. Michel Zdan (Maire de Grazac), M. Sébastien Vincini (Président du Conseil Départemental de la Hte Garonne), M. Serge Baurens (Président de la CCBA), Monsieur Jean Luc Lorrain (1^{er} Adjoint au Maire de Grazac).



Le temps des discours:

Monsieur Le Maire, après avoir accueilli chaleureusement ses collègues venus en nombre pour cet événement, mais encore les personnalités de marque dont Monsieur Le sous-Préfet Monsieur BLONDEL, Madame TEMPESTA conseillère Régionale, Monsieur Le Président du Conseil Départemental, Sébastien VINCINI (notre Conseiller Départemental du Canton d'Auterive), Monsieur Le Président du Pays du Sud Toulousain Gérard ROUJAS (ex-Sénateur) et Monsieur Le Président de la CCBA Serge BAURENS, remerciant ses adjoints et conseillers du Conseil municipal dont la Présidente est issue, il évoque dans quelle histoire s'inscrit cette école maternelle inaugurée en 1998 par le Premier Ministre de l'époque, Conseiller Général de l'ex canton de CINTEGABELLE, il nommait Monsieur Lionel JOSPIN.

Il souligne le retournement de l'histoire d'après-guerre dont l'exode rural ayant conduit à la fermeture de l'école de Grazac en 1974, puis un renversement de situation avec l'arrivée de nouvelles familles investissant les territoires locaux et bien au-delà la vie publique et ses institutions. Il a été de ceux-là et il rend hommage à tous ses prédécesseurs ayant eu à porter ces changements, au-delà de l'école, ayant pris ici toute sa place.

Monsieur le Maire exprime que "le tous ensemble" est le fil conducteur de son équipe pour faire société, et que cela s'inscrit dans une volonté portée depuis plus de 40 ans dans les équipes municipales successives.

Il souligne alors : « [...] Mais nous tenons à ne pas oublier que l'aire de loisirs qui reçoit cette maternelle, est un écrin d'environ 2Ha, ayant pour vocation d'être un lieu de rencontre, de mixité, de vie commune. Une maternelle, une salle polyvalente, un monument aux commémorations et des équipements de loisirs. Autant pour les plus petits, que pour les adolescents (1^{er} city stade du territoire) et jusqu'aux aînés qui ne sont pas oubliés, avec le parcours de santé et quelques appareils de maintien en forme.

Oui, pour ma génération d'élus, voilà des décennies de persévérance qui prennent marque et sont confortées par ces ouvrages ici et aujourd'hui ré inaugurés dans une nouvelle dimension. »

Puis, présentation du coût des travaux de réaménagements de l'AIRE DE LOISIRS : 120 020.62 € HT soit 144 004.74 € TTC, soutenu par les subventions des partenaires :

- Conseil Départemental : 29 087.88€
- CAF : 40 249.00€ complété d'un prêt de : 13 146.00 €
- Région : 10 000.00€

Soit un total de 92 482.88 € de subvention, 77% de l'opération HT aura ainsi été soutenue par des subventions,

Il tient à souligner que cette opération aura connu un dépassement de son prévisionnel de 3%.

« Alors un grand et sincère merci à vous tous, vous nos partenaires, je vous en remercie très sincèrement au nom de mes administrés, mais surtout de nos enfants. »



De gauche à droite : M. La Campagne (Maire d'Espèce), Madame Emilie Freiche (Maire de Caujac), Madame Caroline Tempesta (Conseillère Régionale Occitanie), Mme Elodie Quillaud (Présidente du SDR et adjointe au Maire de Grazac), M. Michel Zdan (Maire de Grazac), M. Sébastien Vincini (Président du Conseil Départemental de la Hte Garonne), Madame Céline Gabriel (Maire de Grépiac), Monsieur le Sous-Préfet, M. Serge Baurens (Président de la CCBA), Monsieur Jean Luc Lorrain (1^{er} Adjoint au Maire de Grazac).

Puis vient le discours de Madame la Présidente du Syndicat du Rieutarel Elodie Quillaud :

Tout d'abord la présentation des nécessités ayant conduit à réaliser les travaux d'agrandissement permettant d'accueillir jusqu'à 90 enfants (72 si l'expression du Président de la République : "pas plus de 24 enfants par classe en maternelle" était respectée...) Mais encore, parce que confronté à l'évolution démographique de notre territoire, formé des communes de Caujac, Esperce et Grazac regroupées en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

De même Madame La Présidente fait une présentation de l'évolution de l'organisation territoriale suite aux dernières élections municipales: Désaccord des communes Caujac, Esperce et Grazac avec le Syndicat des Coteaux qui les englobait avec Mauressac, Puydaniel et La Grâce Dieu), d'où:

- Juillet 2021 : séparation de nos communes avec le Syndicat des Coteaux
- Août 2021 : création de notre syndicat : « le Syndicat du Rieutarel »

Pourquoi le "Syndicat du Rieutarel" ? C'est le nom du ruisseau qui commence à Esperce et passe par les communes de Grazac et Caujac et donc nous relie géographiquement.

Puis, l'exposé du financement de ces travaux et des financeurs ayant permis qu'ils puissent voir le jour. La structure a coûté 649 252 € HT :

- L'Etat aura soutenu avec une subvention de 155 664 € au titre de la DETR
- La Région avec une subvention de 19 000 €
- Le Conseil Départemental avec une subvention de 155 664 €. (un complément de subvention étant à l'étude en cours pour répondre à l'évolution des prix)

Cela aura permis :

- La réhabilitation du préfabriqué avec le changement des menuiseries, l'installation d'une pompe à chaleur,
- L'aménagement de sanitaires, une isolation par l'extérieur et un bardage pour uniformiser l'ensemble du bâtiment.
- La création d'un dortoir de 47 m², d'une salle pour le personnel de 12 m², d'un rangement pour les enseignants de 15 m² et d'un réfectoire de 110 m²
- L'ancien réfectoire a été réaménagé proposant une bibliothèque de 40 m²

Et puis quelques améliorations : les fontaines et les sanitaires enfants ont également été changés.



DU POOL ROUTIER (Création et réfection de voirie)

Les principaux travaux de réfection ont concerné :



Chemin du Rieutarel (CR N°8), ou, voirie qui dessert le Cimetière du Rieutarel.

Précédemment en calcaire, les ravinelements des fortes pluies auront fini de l'éroder jusqu'à le rendre difficilement praticable, la réfection totale de la chaussée a donc été réalisée en enrobé, et ces travaux ont été confiés à la Sté MARTY TP.





Chemin de la « Craste », en entrant dans le village sur la RD28E, en face du lavoir,

Précédemment en calcaire, là aussi, les ravinements des fortes pluies auront fini de l'éroder jusqu'à le rendre difficilement praticable, la réfection totale de la chaussée a donc été réalisée en enrobé, mais aussi le pluvial, et ces travaux ont été confiés à la Sté MARTY TP.



TEMPÊTE DU 29 JUILLET 2023



Le 29 juillet 2023, vers 21h, un fort coup de vent, ou plutôt une tornade, a traversé notre territoire depuis Cintegabelle jusqu'à Carbone.

Comme une trainée très localisée puisqu'en bas de Grazac, au carrefour des RD12 et RD28E, c'est un arbre plus que centenaire qui a été sectionné à 1 mètre du sol, interdisant l'accès à Grazac, mais surtout embarquant avec lui tous les réseaux aériens, et arrachant ainsi 2 poteaux électriques à « Pagèse ». Les services d'ENEDIS, du SDEHG, les pompiers, Fibre 31 et Orange... tous auront remis en service ces réseaux dans les 48H... Merci à tous.

Travaux en cours et engagés « PONT DU MOULIN D'OREN »

Le rapport du CEREMA fait suite aux désordres sur le Pont du Moulin d'Oren (garde-corps arraché, et sectionné en plusieurs points), éclats sur les trottoirs et fracture des murs.

Pour répondre au rapport du CEREMA et préconisations, le Conseil Municipal a validé les devis des entreprises :

- CESSSES TP pour la partie terrassement :
 - o Reprise des banquettes et enrochement des accotements pour réduction du passage dans la limite de voirie hors trottoirs, les poutres inférieures ayant rompu sous la charge des engins agricoles hors gabarit les ayant empruntés.
- L'entreprise BAREA :
 - o Les travaux de ferronnerie et serrurerie, pour restaurer les gardes corps.

Ces travaux doivent commencer courant 1er trimestre 2024.

INVENTAIRE ET REMISE À NIVEAU DES OA DES COLLECTIVITÉS LOCALES ELIGIBLES
CEREMA – LOT N°11 OCCITANIE

PROPOSITIONS DE MESURES DE SÉCURITÉ IMMÉDIATE SUITE À LA CONSTATATION
D'UN DÉFAUT SUR UN ÉQUIPEMENT OU D'UN DÉFAUT MINEUR SUR LA STRUCTURE

Document établi par :



GETEC Sud-Ouest
59 avenue du général de Crouette
31100 Toulouse - Tel : 05 34 61 57 10
bureaux.toulouse@getec-so.com

Rédacteur : C. URZE

Approbateur : C. URZE, chargé d'étude

Cette fiche a été établie pour vous alerter de la détection d'un problème de sécurité sur un de vos ouvrages d'art.

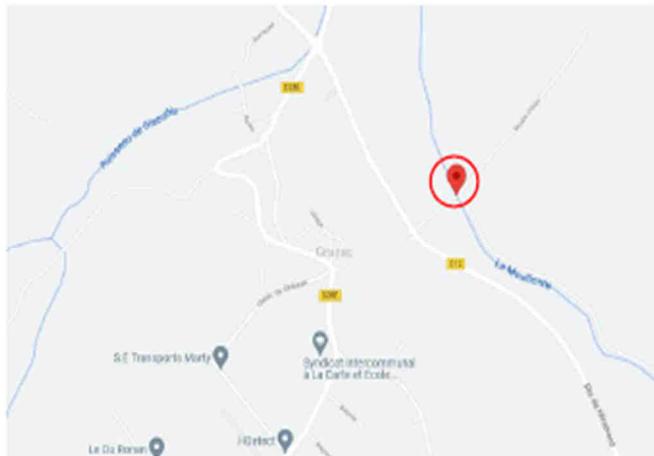
Sur la page suivante sont décrits les défauts observés ainsi que les risques, les mesures immédiates proposées et les préconisations de travaux permettant de lever les mesures de sécurité.

Des photos du ou des désordres observés sont également jointes à cette fiche à la fin du document

Date de la visite : 03/02/2022

Ouvrage : Pont sur la Mouillonne

Carte de localisation :



Groupement SEDOA – SIVENSE ENGINEERING – GETEC SUD-OUEST – SITES
LOT n°11 OCCITANIE

PHOTOGRAPHIES DES DÉSORDRES



Garde-corps arraché côté rive gauche aval



Garde-corps sectionné côté aval

Espace publicitaire

TP MARTY ERIC

13 Chemin le Château
31190 GRAZAC

Tél : 05 61 08 90 69
Fax : 05 61 08 68 60
Port : 06 82 02 27 27
marty.eric@orange.fr



Naturopathie Iridologie & Réflexologie Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- ✔ la nutrition
 - ✔ les plantes
 - ✔ Réflexologie plantaire
- Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 rt d'esperce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr

GRAZAC - FICHE D'ALERTE N°1

Coordonnées GPS Lat : 43.31273

Long : 1.45993

Partie d'ouvrage :

ÉQUIPEMENTS

STRUCTURE

Élément concerné :

DISPOSITIF DE RETENUE

TABLIER

JOINT DE CHAUSSÉE

APPUIS

CHAUSSÉE

STRUCTURE

TROTTOIRS

ZONE D'INFLUENCE

ZONE DE TRANSITION

AUTRE :

Descriptif du défaut constaté : Garde-corps sectionné et disloqué côté aval, garde-corps disloqué côté rive droite amont. Eclat important du trottoir amont côté rive droite. Fracture et dislocation des murs en berge rive gauche avec absence de dispositif de retenue en tête.

Conséquence sur la sécurité des usagers : Risque de chute.

Mesures de sécurité immédiates proposées : Mise en place de barrière ou séparateur de voies le long des trottoirs

Préconisations de travaux (permettant de lever les mesures de sécurité) : Remplacement des garde-corps, réparation de l'about du trottoir amont côté rive droite et prolongement des garde-corps sur les 4 abords.

Rédigé par : Corentin URZE

Le : 14/02/2022

Signature

GRAZAC - FICHE D'ALERTE N°1



Garde-corps tordu côté rive droite amont



Eclat important sur l'about du trottoir amont côté rive droite

L'AVP... Tout un programme en marche !

Septembre 2023, vu l'avancement des travaux du lotissement de 22 logements (11 T2 et 11 T3) et réalisés par ALTEAL (livraison sept/oct 2024), nous nous devons de précipiter l'enregistrement des locataires potentiels et futurs usagers de "l'Aide à la Vie Partagée".



Nous avons commencé à informer les partenaires potentiels donc ici les directrices et assistantes sociales de la "Maison de Santé" d'Auterive.

Rester vivre sur son territoire, dans un logement pas trop grand, ni trop petit, sans marches ni escaliers, et à un prix accessible ... oui c'est possible !

Vous avez 65 ans et plus, ou êtes une personne plus jeune reconnue « PMR », êtes autonome dans votre quotidien, vous avez éventuellement une structure médicale d'accompagnement et/ou de l'aide à domicile ?

Mais êtes autonome au sens des GIR 5 ou 6 (GIR 4 au cas par cas), alors l'EHPAD pourra attendre, vous pouvez prétendre à un logement T2 ou T3 à Grazac.



Vous l'aurez compris, avec mon Conseil nous pensons que les habitants de notre territoire, vous peut-être, mais aussi vos parents que vous souhaitez rapprocher, doivent pouvoir profiter le plus longtemps possible de leur autonomie, même si celle-ci s'amoindrit avec l'âge.

Mais souvent, un simple accompagnement d'appoint suffit pour continuer à vivre de façon indépendante et ainsi pouvoir profiter de sa famille, de ses amis, mais aussi d'activités et occupations qui auront occupé toute une vie sur un territoire, autant de sujets qui font sens.

Il n'y a pas de raison, si certains suffisamment fortunés ont accès aux « séniors » (résidences seniors aux logements adaptés avec services et animations à la carte) du secteur locatif privé, ces dernières sont souvent situées près de métropoles et/ou grand centres urbains, et il faut donc quitter son territoire, s'exiler et surtout aller en ville... Loin de ses racines, de ses amis, de sa famille.

Alors, pourquoi les ruraux, oui vous, ne pourriez pas accéder à un habitat adapté ? En effet, les services sont de toute façon déjà en place. Vous avez votre médecin de famille qui vous connaît, voire peut-être une aide-ménagère, ou encore une aide médicale à domicile.... Quant aux services du quotidien : coiffure, manucure, repas... Tout cela peut être facilement mis en place de façon individuelle et à « la carte », sans avoir à créer une charge obligatoire pour tous.

Face à ces constats, nous pensons qu'un logement de taille adapté et très confortable, au loyer très acceptable pour de faibles pensions de retraite (loyers prévus entre 300€00 et 550€00), pourrait répondre à l'attente de certains d'entre vous (peut-être du plus grand nombre), et ainsi vous permettre de rester sur le territoire de toute une vie.

Bien sûr cela nécessite des démarches administratives, mais cela ne le vaut-il pas ? Alors, n'attendez pas.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif du petit collectif en cours de construction par la Sté ALTEAL, notre partenaire.

Ce lotissement est composé de 22 logements (11 T2 et 11 T3) avec parking, et accès direct sur la Place du village.

Sa livraison est prévue pour septembre, voire octobre 2024.

Tous ces logements permettront une accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) ; de fait ce collectif est ouvert aux personnes de plus de 60 ans, seules ou en couple, mais aussi aux personnes plus jeunes mais ayant une reconnaissance de handicap. Nous jouons là la carte de la mixité.

Enfin, et parce que nous n'avons pas du tout envie que ce lotissement soit un lieu d'isolement et autre repli, nous allons déployer une animation avec le soutien et le concours du Département sur 12 logements et plus précisément 15 locataires qui devront postuler pour y accéder. Il s'agit de l'AVP (Aide à la Vie Partagée) ; cela consistera, sur la base du volontariat, à pouvoir participer « prioritairement », voire de collaborer, à des ateliers créatifs, d'animation de toute nature (cuisine, couture, lecture...) mais aussi d'effectuer des sorties aux divers marchés de plein vent du territoire, de se rendre au cinéma ou autres animations culturelles... et bien d'autres activités partagées.

Alors, tenté de venir à Grazac ? Ne perdez pas de temps, et inscrivez-vous de suite sur le site

<https://www.demandelogement31.fr/imhowebGP31/>

Et surtout, signalez votre dépôt de dossier à la Mairie.

Besoin d'aide ? Sandrine, secrétaire de mairie et Marine future animatrice AVP peuvent vous aider au 05.61.08.42.39.

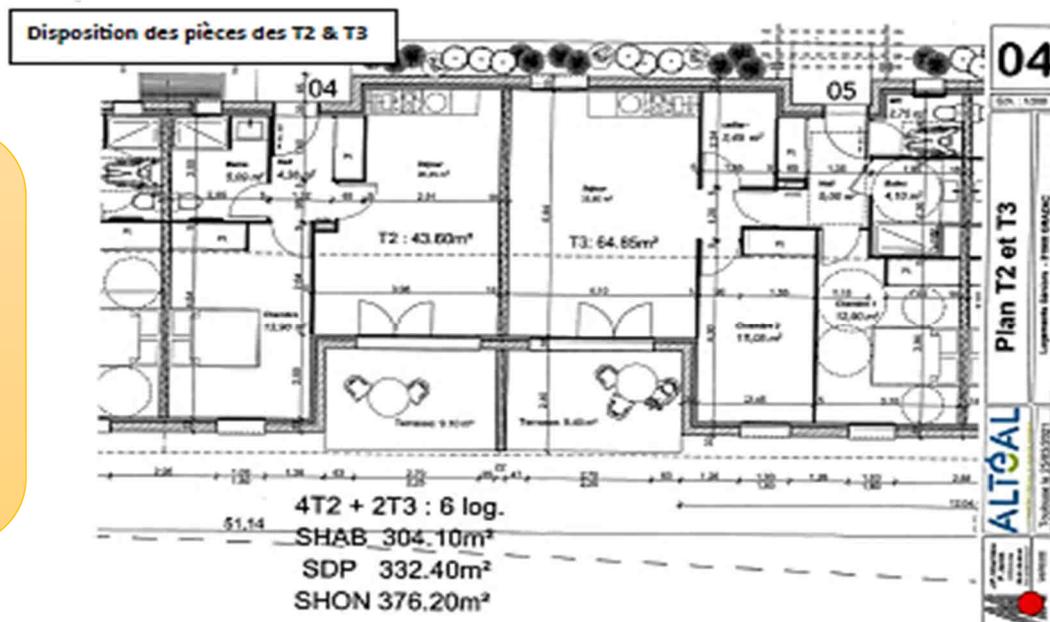
Il serait dommage que ces logements profitent à des candidatures hors territoire... et nous n'y pourrions rien, car les candidatures sont ouvertes à tous.

Vous souhaitant la bienvenue par avance...

10 logements hors
AVP (T2 & T3)

12 logements AVP
(T2 & T3)

Ils vous attendent !



La vie à Grazac

Ecole et Syndicat du Rieutarel

Affaires scolaires : La vie à la Maternelle

Les plantations.

Au cours du mois de novembre, dans le cadre du projet d'école, les élèves de petite section ont planté des bulbes dans des pots et jardinières à l'intérieur des classes.

Toutes les semaines, à tour de rôle, deux enfants s'occupent de l'entretien des cultures.

« - Avec un arrosoir, il faut mettre de l'eau. »

« -Mais pas trop ! »

Les élèves de Petite section de la classe 1 ont également appris à expliquer comment planter un bulbe pour faire réaliser des plantations aux élèves de petite section de la classe 2. Ces derniers devaient suivre pas à pas les instructions de leurs camarades.

La salade de fruits d'automne

Les élèves de la classe 3, sont venus apprendre aux élèves de grande section de la classe 1 et de moyenne section de la classe 2 à réaliser une salade de fruits.

A la fin de la journée de classe, nous avons dégusté de la salade de fruits (pommes, poires et raisins).

Elle était délicieuse !

Promenades d'automne.

A la fin du mois de novembre, les élèves de chaque classe sont partis en promenade.

Bien emmitoufflés, ils sont partis à la recherche de petits « trésors d'automne ».

Chaque groupe d'enfants aidé d'un adulte disposait d'une fiche sur laquelle étaient indiqués des éléments à récolter. Ils ont également écouté le bruit du vent dans les feuilles, le chant des oiseaux...

En classe, ils ont observé différents types de feuilles, regroupé des éléments, réalisé des compositions. Un grand merci aux parents accompagnateurs pour leur aide.

Mardi 12 décembre.

Les enfants de l'école sont allés en bus jusqu'à la salle des fêtes de Caujac pour partager un moment de chants et assister au spectacle intitulé *Au-dessus des nuages*, créé par la compagnie des Saltimbranks.



Les enfants du RPI ont pu chanter et écouter les productions des autres classes.
 Ils ont ensuite découvert l'histoire de deux « Xtratrestres ». La majorité des enfants (spectateurs et acteurs) sont entrés dans cet univers farfelu.
 Pour préparer l'arrivée du Père Noël, les sapins ont été ornés de boules et de guirlandes.

Jeudi 21 décembre :



Le grand jour est arrivé ; Le Père Noël est venu à l'école !
 Les enfants ont découvert les cadeaux pour chaque classe.
 Ils ont aussi eu un petit livre et un jouet chacun !

Après l'ouverture des paquets, les enfants se sont réunis dans le hall de l'école pour chanter une chanson au Père Noël.

A la fin de la journée d'école, ils ont dégusté le goûter prévu à cette occasion.

L'équipe de l'école maternelle remercie un gentil donateur, M. Lecrut, pour avoir offert le goûter de Noël, les cadeaux et les livres aux enfants. Sans oublier le Père-Noël qui a fait vivre ce moment de rêve...



Résidence Souleilla de Loumaing

Témoignages de quelques locataires



Mme A : « Ancienne de Grazac revenue sur le village m'installer dans la résidence depuis 2017, retraitée depuis 8 ans, ravie de mon installation, je ne souhaite pas partir de ce logement. »

Mme et M. B : « Nous sommes un couple de retraités, nous sommes venus nous installer dans la résidence pour un rapprochement familial. Nous sommes ravis quand on organise le repas des voisins. J'ai continué à travailler sur les écoles du territoire jusqu'en 2023. »

*Mme et M. C : « Nous sommes un couple de retraités, nous sommes venus à GRAZAC, habiter dans la résidence pour un rapprochement familial car nous avons nos enfants à GRAZAC
Nous sommes ravis d'habiter cette résidence où nous nous entendons parfaitement avec nos voisins. »*

Mme D : « Ma famille habitant Auterive, je suis venue habiter dans ce lotissement pour occuper un logement adapté à mon handicap, j'y suis bien c'est une résidence calme avec de bons voisins même si toutefois il y a un manque de place handicapés (1 place pour 2 logements PMR) »

Mme E : « Connaissant GRAZAC par le biais d'une association, dès que j'ai su qu'il y avait des logements en construction j'ai fait ma demande et ai eu la chance d'être acceptée. Aide-soignante sur le territoire depuis 2021, je suis ravie d'habiter dans la résidence. »



Mme et M F : « Nous sommes un couple ayant 2 enfants scolarisés sur la commune. Mon époux est professeur et je suis infirmière. Nous nous sommes installés dans la résidence pour nous rapprocher de notre famille, en attente de la fin de notre construction sur Grazac. Nous sommes ravis d'habiter un lotissement aussi calme. »

*Mme G : « Divorcée avec un enfant, je suis une Grazacoise « pur souche ». Aide-soignante sur le territoire j'ai souhaité revenir sur Grazac après mon divorce car j'adore mon village et m'y sens très bien. J'attends avec impatience nos supers repas de voisins qui nous réunissent tous dans la joie. Repas un peu laissés à l'abandon suite au COVID-19 mais que nous comptons reprendre dans un proche avenir.
Locataire depuis 2017, j'ai eu la joie de voir des couples se former lors de ces repas de voisins, un en particulier, qui maintenant forme une famille recomposée installée sur le territoire. J'ai aussi eu l'occasion de voir l'entraide qui se forme dans cette petite résidence, en effet, nous sommes 3 salariés dans la même entreprise et nous avons pu très souvent faire du covoiturage. Je suis donc ravie de faire partie de cette résidence assez « familiale » à mon sens. »*

Une réussite dont les élus sont fiers



Pietonnier entre habitations et ruisseau (Glaoudis)

L'objectif des élus est atteint : Mais de quoi s'agit-il ?

Voilà déjà 25 ans, les élus étaient soucieux de ce qui caractérisait l'organisation territoriale générale en France, à savoir : d'un côté des quartiers entiers, voire des villages huppés et, à l'opposé, des zones et des quartiers de déshérités pour ne pas dire des zones de « non droits ».



La France devait se réveiller. Cela tombait bien, le premier document d'urbanisme commençait à être élaboré sur Grazac, et dans le même temps, les premières lois Borloo faisaient jour, les premières propositions de mixité faisaient loi.

Il fallait réécrire le concept même de l'habitat social, mettre un terme à ce qui générait désordre et exclusion, et mettre enfin l'humain et son organisation sociale au centre de l'organisation urbaine. Le concept même d'une mixité normalisée ressemblant à la France s'imposait à tous, à toutes les structures territoriales.

En 2005, le 1^{er} PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Grazac voyait le jour et intégrait les évolutions législatives et réglementaires.

Ainsi, si le concept initial était maintenu : « *loger des personnes ou des familles qui ont des ressources trop faibles pour le faire dans le parc privé (militaire, facteur, agents de la fonction publique etc...)* », l'immersion et le mélange de toutes ces catégories entre elles, devait être renforcée.

En effet, **c'est 80% de la population en France qui a accès à ce type de logement.**

Nous avons constaté qu'après plusieurs années d'errements avec des opérateurs, aménageurs et promoteurs privés, aucun résultat. Ce type d'opération n'étant pas jugé suffisamment « rentable » à Grazac, nous avons proposé à un bailleur social de nous accompagner... et ça a été un vrai succès.

Alors, merci à ALTEAL, (ex Colomiers Habitat), qui a mené à bien une opération dite de « quartier à mixité sociale renforcée ». Ainsi,

- **En 2017** : 21 logements locatifs ont vu le jour, occupés par des familles du territoire :
 - o Enfants Grazacois qui s'installent,
 - o Famille en cours de séparation avec enfants scolarisés localement,
 - Regroupement de famille : Parents venant habiter près de leurs enfants à Grazac
 - o Quelques célibataires....
- **En 2020**, 10 constructions privées se sont ajoutées, rendant ce quartier représentatif d'une vraie mixité sociale dans cette résidence.

Chacun peut mesurer que ce quartier est des plus vivants avec ses repas de voisins qui ont même permis de voir des couples se former et devenir au fil du temps des familles Grazacoises, particulièrement contentes d'habiter ce lotissement.



Pour toutes ces raisons, ce quartier est une réussite et un exemple sur le plan de la convivialité et du bon voisinage.

Retour sur les derniers évènements à Grazac

Fête du 14 juillet 2023



Comme le veut la tradition, la municipalité a organisé le 14 juillet, jour de fête Nationale. La soirée s'est déroulée sur l'esplanade de la salle polyvalente et le terrain de foot. Aux platines, Pascal le DJ Caujacois a animé la soirée. Le feu d'artifice tiré par la société « Stellar Pyrothecnie » nous en a mis plein la vue. L'association Graz'Anim a proposé quant à elle un repas très apprécié de tous avec son melon/jambon, sa brochette de magrets marinés, ses pommes de terre ainsi que son excellente tarte aux pommes maison. Merci à tous les participants qui permettent de perpétuer ces moments de convivialité.



Espace publicitaire



LE CAMION de JADE 

— de 17^H30 à 21^H00 —

— COMMUNE —

Lundi • GRAZAC
Mardi • PUYDANIEL
Mercredi • CANTE
Jeudi • LAGRACE-DIEU
Vendredi • SAINT-QUIRC
Samedi • SAINT-YBARS



 – Place du village et devant la mairie

Fête du village



Le vendredi c'était un BB Texan qui nous a régalé, et servi par une organisation sans faille du CDF. Pendant le repas, NINA nous a enchanté les oreilles par sa voix suave et très agréable. Puis les convives se sont retrouvés sur l'esplanade de la salle polyvalente Noël Mesplés où les attendait le DJ de MATCH PROD pour une soirée délirante, ambiance totale.



Le samedi, la traditionnelle et de l'avis général excellente mounjetade, concoctée par le traiteur **Frédéric**, était servie par les enfants du village, qui ont été applaudis et remerciés par les convives.

Et pendant le repas, nous avons pu apprécier de nouveau le talent de **Nina**. Ensuite avec le groupe **TNT**, la soirée se poursuivait très tard dans la nuit.

Le dimanche, avait lieu dans l'église de Grazac la traditionnelle messe de la fête. L'après-midi, le CDF organisait un concours de pétanque, et la journée ainsi que la fête se terminait par un repas tapas animé par le groupe **KOVER**, un très bon moment.



Merci à Dimitri et toute son équipe, pour ces moments de convivialité et de festivité. Vite à l'année prochaine pour une nouvelle fête encore meilleure...



Manoeuvre pompiers

Vendredi 29 septembre, les pompiers du SDIS Haute Garonne sont venus effectuer une manœuvre « grandeur nature » sur la maison de village de la commune. Ils ont investi le village. Le scénario était : - « sauver une personne à l'étage d'une maison en flammes ».

Merci Florence d'avoir endossé le rôle de victime, et aux pompiers de l'avoir sauvée.

Elle était entre de bonnes mains et s'est remise de ses émotions sur le brancard de l'ambulance des pompiers. De nombreux badauds et curieux ont assisté à cette manœuvre et peuvent être rassurés... l'efficacité des pompiers n'est pas une légende.



Pour cette manœuvre, personne n'était au courant, (les riverains de la place, très peu d'élus, et même les pompiers qui participaient à l'opération) afin qu'elle se déroule dans les conditions du réel.

Merci au SDIS d'avoir choisi Grazac pour cet entraînement.

D'autant que début février 2024, à Grazac même, ce n'était plus un exercice mais une habitation Grazacoise qui subissait les assauts des flammes en pleine nuit...

La caserne d'Auterive se déplaçait très rapidement et les pompiers maîtrisaient les flammes. La famille était hébergée chez des voisins et amis bienveillants...

Grand merci à toutes et à tous, et courage et sérénité à cette famille.



Halloween

Les préparatifs, à la salle Noël Mesplés :

Puis la fête dans la rue :
« La chasse aux bonbons » !



Commémoration 11 novembre

Après lecture du message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Patricia MIRALLES, Chargée des Anciens combattants et de la mémoire, et minute de silence en commémoration de l'armistice signée dans la Clairière de RETHONDES par le Maréchal FOCH.



Monsieur le Maire souligne que commémorer c'est avant tout rappeler que la guerre n'est pas qu'une histoire du passé.



Il souligne l'horreur qui fait actualité dramatique du moment, l'attaque du HAMAS du 7 octobre ayant fait 155 otages et 1500 victimes côté Israélien, et qui, un mois plus tard, portait la riposte d'Israël à déjà 10 000 victimes côté Palestinien, dont 30 à 40% d'enfants. Mais le pire dans tout ça reste ce décompte absurde qui voudrait que nous prenions parti pour les uns ou les autres comme si un Israélien valait plus qu'un Palestinien ; mais alors combien, questionnait-il ? Au-delà, faut-il oublier le conflit Russie / Ukraine à nos portes, doit-on effacer les 18000 soldats Russes morts ou les 100000 soldats Ukrainiens... Nos vies, celle de civils, d'enfants, se résument-t-elles à des chiffres ?

Il proposait alors à l'assemblée, et pour tous ceux qui acceptaient, de le rejoindre et faire cette belle photo de groupe pour dire **non à la guerre, oui à la paix et à la devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité.**



Merci à tous ceux qui ont voulu ici saisir cette occasion. Un apéritif convivial s'ensuit, comme d'habitude.

Spectacle « le Duo des Non »

A l'initiative de l'association A Voir et à Entendre (AVE), le DUO des NON était en spectacle ce samedi 25 Novembre, dans la salle Noël Mesplés.



Le public était venu nombreux passer une excellente soirée, un moment de pure rigolade.

Certains avaient les "zygomatiques" coincés à la fin du spectacle, et par ces temps de morosité, cela fait du bien de se lâcher un peu le temps d'une soirée.



Merci encore à A.V.E., de nous avoir permis de passer ce super moment en compagnie du DUO des NON.

Décoration place du village



Samedi 2 décembre, la population Grazacoise était conviée tout d'abord dans la salle du conseil pour déguster brioches ou quatre-quarts concoctés par les élus accompagnés d'une boisson chaude.

C'est après cette collation que petits et grands se sont retrouvés sur la place du village pour décorer les sapins.

Collecte de jouets

Dimanche 3 décembre, une collecte de jouets a été organisée.

Merci à tous ceux qui ont apporté jeux, livres, peluches... Liliane de l'association Fakany Espoir et Vie en a récupéré une partie pour envoyer à Madagascar.

Le reste a été reversé au Secours Populaire.

Nous sommes certains que ces dons ont égayé le Noël d'autres enfants.



Crèche et concerts

Les associations Patrimoine et Culturelle de Grazac, et À Voir et à Entendre, ont proposé ce dimanche 3 décembre, un concert à l'église de Grazac avec le groupe classique La Corde à Mi et la chorale Les Tourn'sol de Grazac.

Avec des airs classiques chantés par M. Jean Michel AZON, accompagné aux violons par Mmes Pascale Andriana et Muriel JACOBI, à l'Alto : Mme Rime MIDANI, Violoncelle : M. Fonvieille et Hautbois : M. François Bommier.



Le public très nombreux, a apprécié la qualité de cette formation musicale, et lui a réservé une formidable ovation.

Ensuite, la chorale de AVE, à réellement emporté l'assemblée, sur des airs plus récents, et un chant de Noël repris par tous. Cela a été un très beau moment quand Léa nous a chanté le solo du titre « Caresse sur l'océan ».



A la fin de cette superbe prestation, le public debout applaudissait notre chorale qui prenait de plus en plus de plaisir à chaque sortie.

Merci à l'ensemble des artistes pour cette prestation de haut niveau, et tout le monde, à la fin du concert, était invité pour une collation bien méritée dans la salle polyvalente "Noël Mesples".

Lors de ces 2 concerts, nous pouvions admirer la crèche installée quelques jours auparavant par des Grazacoises. Bravo et merci à elles.



Marché de Noël

L'équipe du comité des fêtes de GRAZAC remercie les personnes présentes sur le marché de Noël.



Un grand merci à nos exposants, nos fournisseurs ainsi que nos partenaires.

Ouvert depuis tout juste un an et demi, le comité des fêtes de GRAZAC a réalisé son deuxième marché de Noël avec succès et plus de 34 exposants.

L'événement s'est déroulé sur deux jours, les 9 et 10 décembre, avec la venue du Père Noël qui a distribué généreusement plus de 40 cadeaux tout droit sortis de sa hotte. Un concours du pull le plus moche a été organisé, ainsi qu'un concours de dessin pour laisser place à nos petits artistes.

Devant le marché s'était installée une délicieuse odeur de sucrerie et de salé. Les fruits de mer se sont joints à ce fameux repas.

Un PhotoBooth était présent et a animé la journée des petits et des grands, pour plus de souvenirs.



Goûter de Noël



Dimanche 17 décembre, ce sont plus de 80 enfants Grazacois qui sont venus, accompagnés de leurs parents, participer au goûter de Noël. Une fois de plus, la magie a opéré.



Tout d'abord, les Saltimbrancks ont ouvert les festivités avec leur spectacle "Le vol du Mouchtik". Puis, le Père Noël est ensuite venu apporter des friandises aux enfants. Enfin, tout le monde s'est retrouvé pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter.

Repas des Aînés

Le 20 janvier 2024, le village de Grazac a été le théâtre d'un événement chaleureux : le Repas des Aînés.



Dès 19h, une joyeuse procession de convives a envahi la salle, pour une soirée placée sous le signe de la convivialité. Monsieur le Maire a pris la parole, souhaitant à tous une soirée mémorable et exprimant sa gratitude envers la précieuse contribution des aînés à la vie du village.

L'apéritif, orchestré par les mains expertes des élus, a régalé les papilles avec des amuse-bouches. Plus de 80 convives ont partagé ce moment de détente et de gourmandise, favorisant ainsi l'échange et le partage.

Le repas, orchestré par le Picotin Gourmand, a répondu aux attentes avec une cuisine de qualité, appréciée par l'ensemble des convives. Une pause gastronomique qui a su créer une atmosphère propice aux échanges.



L'ambiance festive a été couronnée par l'animation dynamique des artistes "Label Tendance". Jeux, karaoké et chants ont égayé la soirée, orchestrés par deux chanteurs talentueux. Grazac a vibré au rythme de la musique, des rires et de la camaraderie.

Une soirée où tradition, la gastronomie et la bonne humeur se sont entrelacées pour créer une expérience mémorable. Une célébration de la vie et du vivre ensemble dans notre village



Vœux du Maire 2024

Dimanche 28 Janvier, M. Michel ZDAN, Maire de Grazac, a présenté ses vœux aux Grazacoises et Grazacois.



Son discours, comme à son habitude, était politique, et, parce que 2024 sera marqué par des échéances électorales Européennes en juin, il a insisté sur la nécessité de se déplacer pour aller voter lors des élections, qu'elles soient nationales ou plus générales. L'abstention favorise la montée des extrêmes, notamment le RN parce que son électorat restant mobilisé, ne pas voter c'est lui donner sa voix.

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement les acteurs de la commune : le conseil municipal, les présidents des associations locales, ainsi que les forces de l'ordre et de la sécurité, les pompiers, la direction de l'école maternelle et les professeurs, ainsi que le personnel communal dont les secrétaires de la mairie et les agents techniques de la commune, et au-delà ses invités d'honneur, collègues Maires et représentants de la Communauté de Commune du Bassin Auterivain, du Département et du Conseil Régional d'Occitanie, ainsi que du Pays du Sud Toulousain.



(De gauche à droite) Au premier rang: M. Thierry BONCOURS, Adjoint de PuyDaniel, Monsieur le Maire de MARLIAC Pierre Yves CAILLA, Madame Monique DUPRAT Adjointe au Maire d'AUTERIVE, Monsieur le Maire d'AUTERIVE René AZEMA, Madame Catherine HOUAREAU adjointe au maire d'Auterive, Madame la 1ère vice Présidente du Département Maryse Vezat Baronia, Monsieur Serge BAURENS, Président de la CCBA et Maire de Miremont, Monsieur le Président du Pays Sud Toulousain Gérard ROUJAS et Madame la Conseillère Régionale Marie Caroline TEMPESTA.

Au deuxième rang: Monsieur le Maire de GRAZAC Michel ZDAN, Monsieur Jean Luc LORRAIN 1er Adjoint à la Mairie de GRAZAC, Madame Annie BRUNANCHON, Adjointe, Madame Elodie QUILLAUD Adjointe, Madame Clara FLOURY conseillère municipale, Monsieur Manuel DASILVA CORREIA conseiller municipal, Monsieur Christophe DEMESSANCE Adjoint au Maire, Monsieur Christophe STRAUSS conseiller municipal et Monsieur Philippe NAYRAC conseiller municipal...

L'après-midi s'est poursuivie avec un goûter, quelques "galettes républicaines" et couronnes briochées, ainsi que des boissons pétillantes accompagnaient ce moment de convivialité et de partage pour célébrer ensemble la nouvelle année.



Théâtre d'improvisation

Samedi 3 février, la troupe d'improvisation théâtrale menée par Agnès Bouteilloux, les Bout'Entrain, ont fait leur spectacle d'improvisation à Grazac à la salle polyvalente Noël Mesplés.

Les 9 comédiens et leur ingénieur du son (et des bruitages !) ont improvisé des scénettes sur des propositions des spectateurs.

En effet, à l'entrée dans la salle des fêtes chaque membre du public a eu l'occasion de noter sur des papiers des titres, phrases et noms de personnages pour guider et donner des thèmes d'improvisation à la troupe de comédiens.

Les Grazacoises et Grazacois présents à cet évènement se sont enjailés, ont ri, et applaudi les comédiens toute la soirée !



Plantation d'arbres sur l'aire de loisirs



Le 6 février nous avons réalisé le complément de plantation d'arbres sur l'aire de loisirs, avec Franck et un agent de la pépinière de la Lèze. Maintenant il va falloir être patient, entre 3 et 4 ans pour pouvoir voir le résultat !



Evènements à venir à Grazac – Vos prochains rendez-vous

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochains évènements festifs dans notre commune :

Prochainement, à Grazac !

- **9 Mars : Soirée dansante 80's / 90's**
Par le Comité des fêtes
- **Avril: Fête des plantes**
Par l'association FAKANY
- **Avril : Weekend de Pâques**
- **4 mai: Concert des chorales « Choralies »**
Par l'association AVE
- **25 mai : Fête du Jeu de société**
Par l'association AVE
- **21 Juin : Fête de la musique**
Par toutes les associations, sous l'égide de la Mairie
- **14 Juillet : Fête du 14 juillet**
Par le Comité des fêtes
- **Cet été : Fête du village /Grazac en fête**
Par le comité des fêtes



80's



Comité des fêtes

90's

Samedi 9 MARS

à 19H30

Salle des Fêtes NOËL MESPLES

SOIRÉE ANNÉES 80/90'S

REPAS + SOIREE DANSANTE AVEC DJ

18€

par personne

RESERVATION

Jusqu'au 7 MARS

PLACES LIMITEES



MENU:

COCKTAIL + CHARCUTERIE

SALADE - TARTIFLETTE

TROPÉZIENNE

VIN + CAFÉ

REPLIR LE BULLETIN

OU

FLASH LE QR CODE
POUR RESERVER



Renseignements: 07 71 25 66 62 / cdfgrazac@gmail.com

[facebook: Comité des fêtes Grazac](https://www.facebook.com/Comité des fêtes Grazac)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nom / Prénom:

Mail:

Téléphone:

Nombre de personnes:

Montant Total:

Paiement par chèque à l'ordre du: Comité des Fêtes de Grazac

Joindre le coupon accompagné du règlement et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Grazac place du village sous enveloppe au nom du Comité des Fêtes de Grazac

Naissances

- PLACEK Loan né le 08/07/2023
- FERNANDEZ FOURNIÉ Eléna née le 17/08/2023
- LORIFERNE Alma née le 20/08/2023
- BENEDITO RUBIO Matya né le 27/08/2023
- CABELLO Eliott né le 17/09/2023
- LAUGIE KOUASSI Nathan né le 01/11/2023
- ROBERT Isya née le 06/12/2023
- POISSON Inaya née le 14/12/2023
- SILVA CALADO Lourenzo né le 22/12/2023



Bien entendu, les habituels “ livrets de naissance” ont pu être remis, comme tous les ans, lors d’une petite cérémonie en Mairie, salle du Conseil :



Décès

- M. DIU Philippe décédé le 15/06/2023
- Mme DELY Jeanne née BEYRIEU décédée le 09/07/2023
- Mme CLÉMENT Jacqueline née ROUGERON décédée le 30/10/2023
- M. CAMPOURCY Gilbert décédé le 10/12/2023
- M. ROLLINET James décédé le 26/12/2023



Sincères condoléances

Au-delà de Grazac

« Si tu diffères de moi, mon frère,
loin de me léser, tu m'enrichis. »
Antoine de Saint-Exupéry

Futur Lycée polyvalent d'Auterive

Le lundi 15 janvier, Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie, a posé la première pierre du lycée polyvalent d'Auterive. Après une phase de fouilles archéologiques obligatoires, les travaux du lycée ont enfin débuté pour une ouverture aux élèves à la rentrée 2025/2026, situé entre la route de Grazac et la route de Caujac.



Aucun des vestiges trouvés ne remet en cause le début des travaux de construction du lycée, comme l'a confirmé la Direction de l'Aménagement et de l'Immobilier du Conseil Régional, lors de sa visite sur le chantier en septembre 2023.

Étaient également présents, Monsieur Mostafa Fourar, Recteur de l'académie de Toulouse, M. Sébastien Vincini, Président du Conseil Départemental, M. René Azéma, Maire d'Auterive, Monsieur Serge Baurens, Président de la CCBA et bien d'autres Maires et élus du territoire dont leurs enfants viendront user les bancs de ce nouvel établissement.

Des élèves du collège Antonin Perbosc, ont également posé une pierre pour leur futur lycée.

Madame la Présidente de Région, Carole DELGA, après avoir félicité les élus locaux pour leur persévérance à voir ce lycée "enfin se réaliser sur ce territoire", ce que venait de souligner Monsieur le Maire d'Auterive, mais aussi tous les acteurs ayant contribué à définir les besoins, l'environnement, le projet architectural et l'usage en devenir, dévoilait:

« Ce futur lycée portera le nom d'une femme, c'est une décision commune prise avec René Azéma. Il accueillera ses premiers élèves en septembre 2025 et l'accent sera mis sur les métiers de la santé et du soin à la personne », a indiqué Carole Delga.



« Il y avait 900 élèves au collège depuis bien longtemps, nous avons besoin de ce lycée, pour nos jeunes », a retracé René Azéma, maire opiniâtre qui s'est battu pour que le projet se fasse jour." et de conclure par la citation « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. » appuyant ici dans quel contexte Démocratique, Laïque et Républicain doit s'exercer la mission dévolue à l'enseignement public.



Crédit photo, LCR ARCHITECTES (<https://lcrarchitectes.fr/>)

- Maître d'ouvrage : Région Occitanie - SPL ARAC Occitanie
- Architecte mandataire : LCR ARCHITECTES
- Architecte associé : AGENCE D'ARCHITECTURE FILIATRE MANSOUR
- Bureaux d'études : BETEM SA, OASIIS, E.F.C, DELHOM Acoustique, KEYROS
- Paysagiste : TERREAUCIEL
- Surface : 14 719 m²SP dont 904m²SP de logements
- Coût de l'opération : 25 M€HT
- Dates : 2022-2025

À NOTER

Bâtiment Bepos et biosourcé

- Chauffage par production géothermique
- 1700 m² de panneaux photovoltaïques
- Matériaux biosourcés à hauteur de 18 kg/m²

Le lycée accueillera 1098 élèves et regroupera des formations générales, technologiques, professionnelles et du supérieur en lien avec la gestion administrative. Il comprend notamment un service de restauration, un internat de 102 lits, 8 logements de fonction, des installations sportives extérieures et des aires de stationnements. La construction sera BEPOS (bâtiment à énergie positives) et Biosourcée, et visera le label Energie / Carbone E4C1.

Attendu depuis de nombreuses années par de multiples communes autour d'Auterive, ce lycée va enfin voir le jour !

Nouveau gymnase / salle polyvalente à Auterive

En parallèle du chantier du lycée, la Mairie d'Auterive lancera la construction d'un gymnase avec une salle multisports de 1157m² pour répondre aux besoins des lycéens mais aussi des associations sportives, notamment pour celles utilisant habituellement la Halle. Le projet a été présenté par le cabinet d'architectes CTV, dévoilant les premières images ainsi que le projet détaillé :



L'équipement sera composé d'un seul et même bâtiment, en charpente bois, qui comprendra :

- une salle multisports d'environ 1 157 nm² ;
- une tribune ou gradins de 150 places ;
- une salle polyvalente de 300 m² pouvant être divisée, à l'aide d'une paroi amovible, en deux salles de 150 m² chacune ;
- une structure artificielle d'escalade extérieure.

Cet équipement sera implanté sur le site du lycée, avec un premier accès piétonnier, depuis le lycée pour les élèves, et un second, depuis la route de Grazac, qui permettra de rejoindre un parking de 40 places perméables.

La construction se situera à proximité du pigeonnier, qui sera conservé et valorisé par un îlot de verdure.

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux : revêtement du parking perméable, charpente bois, panneautage bois en intérieur, bardage métal pour une meilleure résistance et durabilité. Ce bâtiment sera prévu respectueux de l'environnement, peu consommateur d'énergie et peu consommateur de carbone.



L'accès au site se fera par la route de Grazac, via une voie d'accès spécifique. Le bâtiment sera implanté à l'arrière de la parcelle, côté lycée. ©Cabinet d'architectes CTV



Coin détente

Mot mêlé spécial Grazaquoise et Grazaçois.

Saurez-vous retrouver les mots cachés dans la grille, en rapport avec les derniers événements de la commune ? A vos stylos !

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| X | U | S | J | A | R | D | I | N | A | G | E | C | X |
| M | S | N | R | E | S | T | A | U | R | A | N | T | D |
| G | R | A | Z | A | C | O | I | S | P | D | F | E | É |
| I | M | P | R | O | V | I | S | A | T | I | O | N | C |
| G | G | X | G | F | M | P | L | N | H | O | S | X | O |
| K | A | I | K | E | A | H | P | M | L | M | L | A | R |
| H | L | G | A | S | T | A | O | K | X | A | V | Q | A |
| A | E | O | F | T | E | L | M | L | A | S | Z | S | T |
| P | T | U | K | I | R | L | P | Y | X | K | W | F | I |
| I | T | T | B | V | N | O | I | H | Z | Q | B | X | O |
| Q | E | E | L | A | E | W | E | S | N | N | X | O | N |
| F | C | R | M | L | L | E | R | Q | J | O | U | E | T |
| E | F | P | D | S | L | E | X | C | Q | E | E | H | H |
| G | E | I | Y | N | E | N | W | N | W | L | U | E | A |

Mots à trouver :

- Décoration
- Festival
- Galette
- Goûter
- Grazaçois
- Halloween
- Improvisation
- Jardinage
- Jouet
- Maternelle
- Noël
- Restaurant
- Pompier

Sudoku facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 3 | | 1 | | | 8 | |
| | | | 3 | 6 | | | | 5 |
| | 1 | | 8 | | 4 | | 7 | 6 |
| | | | 5 | | | | | 1 |
| | | 6 | | | | 5 | | |
| | 5 | 7 | | | 9 | | 4 | |
| | 8 | 9 | 1 | | 6 | 7 | 2 | |
| | 6 | 2 | | | 3 | | 5 | |
| 5 | | 1 | 2 | | | 8 | | 9 |

Informations utiles

Permanences à la mairie – Services d'aide sur rdv

Conseillère France Service

Pour vous aider dans vos démarches de cartes grises, déclarations fiscales, déclaration de biens immobiliers, démarches CAF, caisse de retraite, recherche d'emploi ou de logement, la CCBA, ses agents et services se rapprochent de chez vous.

Depuis mardi 26 septembre 2023 de 09h00 à 12h00, une conseillère France Services, tient ses permanences à la Mairie de Grazac.

Madame Laëtitia BONILLA (remplace Laura), conseillère France Services tient ses permanences tous les mardis de 09h00 à 12h00 dans la salle du conseil municipal.



A gauche, Laëtitia BONILLA, conseillère France Services
A droite, Marilyne TORRES, Assistante du Président et des élus de la CCBA – Responsable du Pôle Accueil Usagers

Conseiller Numérique - Aide à l'accès aux outils numériques et services dématérialisés.

Monsieur DOS SANTOS, conseiller numérique, tient ses permanences tous les mardis de 09h00 à 12h00 dans la salle du conseil municipal.

Pour toute demande, prenez rendez-vous, ce sera plus pratique pour fluidifier les passages et ainsi vous accueillir dans les meilleures conditions.

Alors, sachez-le, plus besoin de se rendre à Auterive, ça peut se passer ici à Grazac !

Les services du quotidien à côté de chez vous.

| | |
|---|------------------------------|
| Retraite et perte d'un proche | |
| Je prépare ma retraite | J'ai perdu un proche |
| Santé | |
| Je dois faire des démarches CPAM et MSA | Je prends soin de ma santé |
| Famille | |
| Je dois faire des démarches CAF et MSA | |
| Emploi et formation | |
| Je dois faire des démarches Pôle Emploi | |
| Budget | |
| Je déclare mes impôts | Je paye mes amendes en ligne |

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes les démarches proposées.

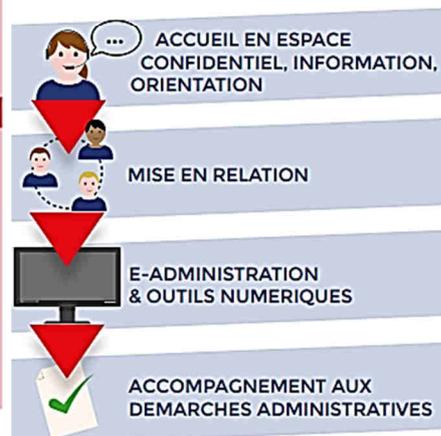
| | | |
|---|--|---------------------|
| Titres sécurisés | | |
| Mon permis de conduire | Ma carte d'identité et mon passeport | Ma carte grise |
| Justice | | |
| Je fais face à un litige ou un conflit | | |
| Logement et mobilité | | |
| Je me déplace | Je demande une aide au logement | Je gère mon énergie |
| Mise à disposition d'outils informatiques | | |
| Je souhaite un accès internet et visio | Je souhaite rédiger mes courriers administratifs | |
| J'imprime, je scanne, je photocopie mes documents | J'ai besoin de créer une adresse mail | |

Accédez à votre portail France Services

www.ccba31.fr



Les services du quotidien à côté de chez vous



Services réservés aux résidents des 19 communes du Bassin Auterivain

AIFP - Association Intercommunale pour la Formation Permanente

L'AIFP a une mission de solidarité et peut vous aider à trouver une solution pour financer votre projet professionnel, votre permis B, votre formation de 1er secours, votre BAFA, etc....

Vous êtes : Demandeur d'emploi ou en emploi précaire, contractuel, retraité ou détenteur d'un projet de formation, mais vous n'arrivez pas à boucler votre budget ?

Un dossier administratif est à constituer et est ensuite transmis au secrétariat de l'A.I.F.P pour une étude par le bureau. La liste des documents à fournir est à votre disposition au secrétariat du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



aifp
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA FORMATION PERMANENTE

Une solution pour financer votre projet de formation

CCBA pont de Clêche - 31190 MIREMONT
Tél. 05 61 50 68 17
Fax 05 61 50 58 52
mail: aifp31190@gmail.com

Contactez : Le mardi de 9 h à 12 h – 07.57.58.05.48 – aifp31190@gmail.com

Les dossiers peuvent aussi être déposés à l'attention de Monique Duprat à la CCBA – ZI Lavigne – RD 820 31190 Auterive.

N'hésitez pas à nous contacter



CCBA pont de Clêche - 31190 MIREMONT
Tél. 05 61 50 68 17
Fax 05 61 50 58 52
mail: aifp31190@gmail.com

Vous êtes :

-  Demandeur d'emploi ou en emploi précaire
-  En contact avec votre Pôle emploi, la Maison de l'Emploi ou la Mission Locale, Service emploi de la CCLA
-  Adulte non scolarisé
-  Détenteur d'un projet de formation, vous n'arrivez pas à boucler votre budget
-  Vous habitez dans une des communes adhérentes

Communes adhérentes

Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Grazac, Grépiac, Labarthe-sur-Lèze, Labruyère Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Mauressac, Miremont, Puydaniel, Saint-Sulpice-sur-Lèze, Venerque.

L'AIFP soutient tout type de formation :

Remise à niveau, préparation à des concours, formation artistiques (musique, danse...), informatique, PAO, langues étrangères, bibliothécaire, comptabilité, CAP petite enfance, BAFA, BAETEP, conduite d'engins de travaux, brevet de secourisme, métiers de l'environnement, permis pros...

Constituez votre dossier :

Pour chaque dossier, l'association statue sur le montant de l'aide attribuée. Elle sera directement versée à l'organisme de formation.

-  Curriculum Vitae
 -  Lettre de motivation
 -  Justificatifs de ressources
 -  Devis + contenu de l'organisme de formation
 -  Justificatif des démarches déjà entreprises auprès d'organismes financeurs
 -  Projet personnalisé de suivi
 -  Votre projet validé par Pôle emploi ou la Mission Locale
- Transmettez votre dossier au secrétariat de l'AIFP

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA FORMATION PERMANENTE



CCBA pont de Clêche - 31190 MIREMONT
Tél. 05 61 50 68 17
Fax 05 61 50 58 52
mail: aifp31190@gmail.com

L'AIFP a une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Après examen de votre dossier, l'AIFP vous permet de placer la pièce manquante à votre puzzle formation.

Les opérateurs partenaires



Certains demandes relèvent d'autres organismes

- **Handicap/personnes âgées**
 - Conseil Départemental 31
 - Maison de proximité Cintegabelle
 - Maison des solidarités Auterive
- **Titres d'identité pour les étrangers :**
 - Préfecture
 - Point numérique sous-préfecture Muret/Saint-Gaudens
- **Séparation/handicap enfants :**
 - Assistant social CAF 31



Gagnez du temps pour vos demandes

Pour tout besoin, contactez par téléphone votre conseillère France Services. Un rendez-vous pourra être programmé si nécessaire.

Mairie

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39

<https://www.mairie-grazac31.fr>

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h00

Inscriptions listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour voter lors des élections européennes 2024, si vous n'êtes pas déjà inscrits sur les listes électorales de GRAZAC, vous devez faire cette démarche en ligne au plus tard le 1er mai 2024.

<https://www.service-public.fr/>

Espace publicitaire

NOUVELLE CAVE À VIN

Vins de propriétés, Grands crus, Champagnes, Spiritueux, Brasserie, Art du sommelier, Epicerie fine, Chocolats etc...

LE CABANON - des Vignes -

cabanondesvignes@proton.me
17 route de Toulouse
31190 AUTERIVE
06.81.41.12.90

ICES AUTERIVE N° 180 200 276 - Ne pas jeter sur la voie publique

« UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER »

Venez découvrir notre sélection et bien plus encore...

Bourgogne
Bordeaux
Alsace
Champagne
Languedoc
Roussillon
Côte du Rhône

LE CABANON - des Vignes -

Caves d'altitude ont été conçues pour la santé. À consommer avec modération.

Les commerces locaux à votre service

J'O Multi-Services 31

« J'O multi-services31, c'est votre artisan Grazaçois pouvant répondre à vos besoins en passant par une large gamme de travaux telle que la pose de parquet, la réfection complète d'une pièce (démolition, isolation, placo, peinture...) mais aussi des tâches relevant plus du « petit bricolage » et de services comme par exemple : la tonte de jardin, le montage d'un meuble...

N'hésitez pas à me contacter, j'ai la solution à vos besoins ! »



Naturavert



Monsieur ALENGRIN, entrepreneur individuel vous propose ses services d'aménagements paysagers.

NATURAVERT
Route d'Espérance - 31190
GRAZAC



LES VOLAILLES GRAZACOISES

Et toujours leurs produits issus directement de la ferme (canards gras, poulets, pintades, conserves...).

Ouvert du Mercredi au Samedi de 10h à 12h et de 18h30 à 20h.

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à réserver des volailles festives et des paniers gourmands.

LES VOLAILLES GRAZACOISES
Lieu dit Capayrou31190 GRAZAC
06 27 25 37 70
manfrinato@orange.fr



La Verte Aiguille – Couturière à Grazac



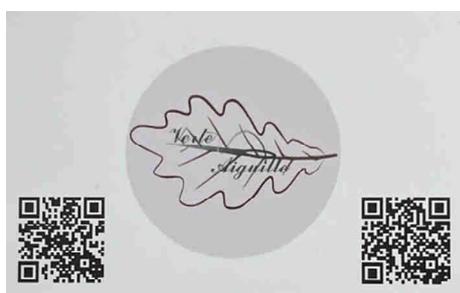
Bonjour,

Je suis Morgane Lemonnier la propriétaire de "Verte Aiguille", mais aussi la jeune couturière de Grazac qui vous propose ces services pour de la retouche et de la création sur mesure de vêtements et accessoires de mode et accompagnement de projet.

Vous pouvez me contacter et me laisser un message au 06.86.18.99.05 ou par email :

verteaiguille.31@gmail.com

A bientôt !





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

Samedi 16 mars
A partir de 8h30

Nettoyage de printemps

8h30 : Auterive



Petit-déjeuner
à Auterive, parking de la CCBA

12h : Puydaniel



Déjeuner
à la salle des fêtes de Puydaniel

POUR S'INSCRIRE:



Merci d'apporter :



Gilet



Gants



Bottes



Assiette et couverts



Gourde